



Sécurité  
publique

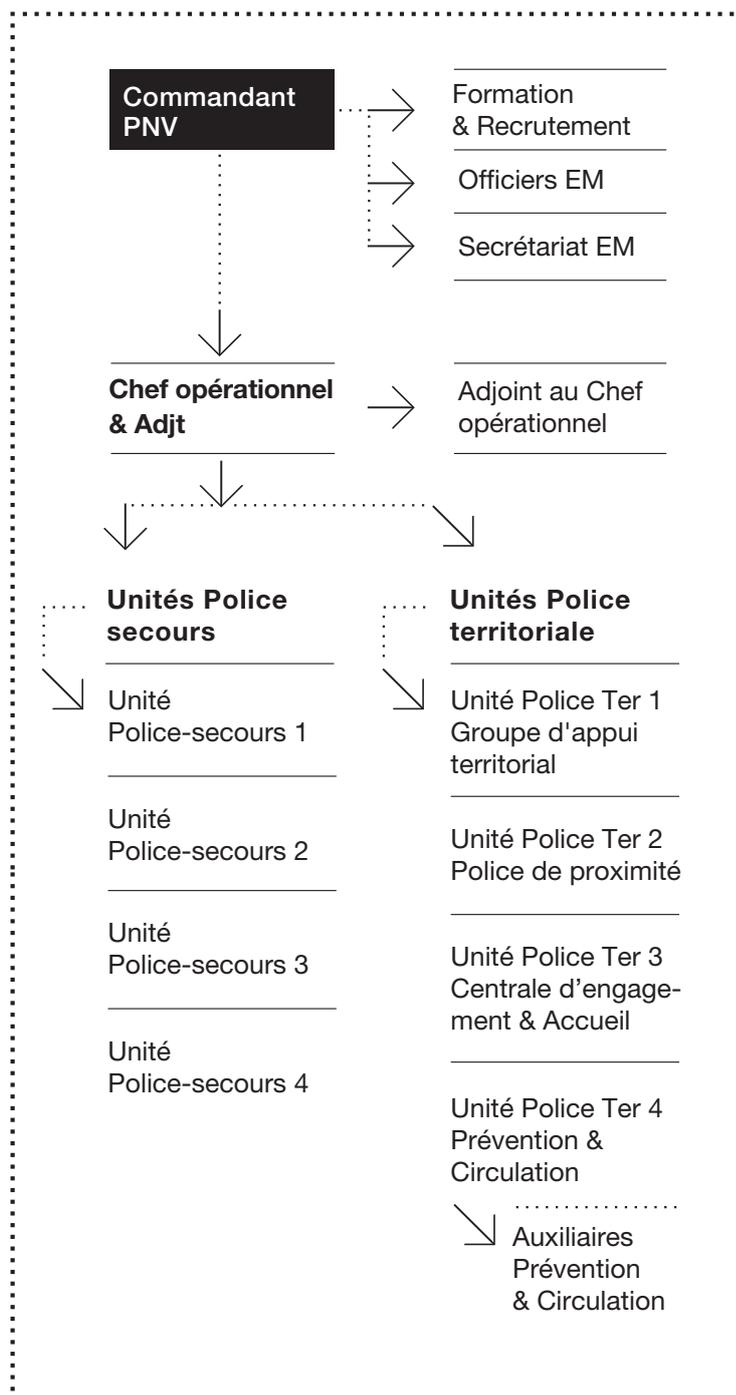
# 2024 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

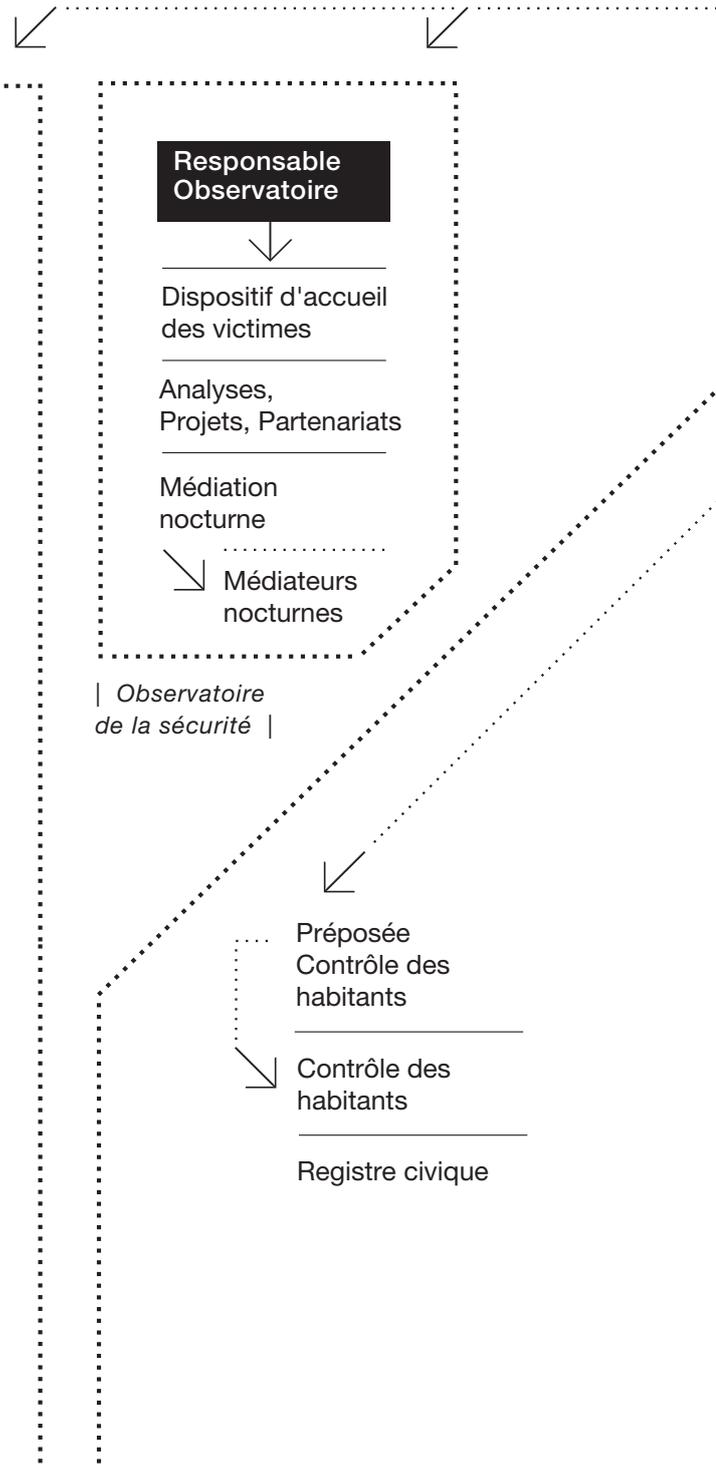
# Service de la sécurité publique

**M. Christian Weiler**  
Municipal

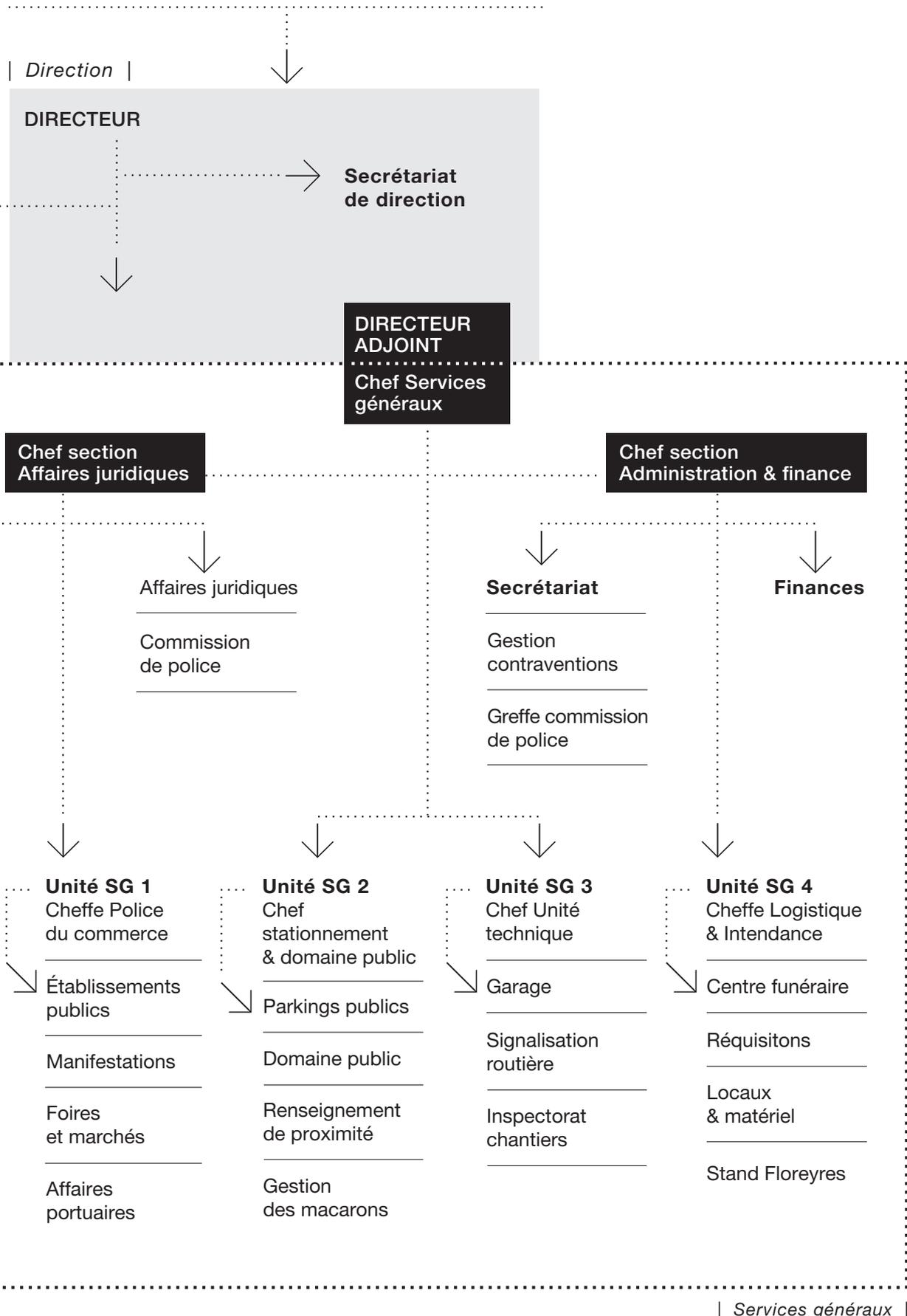
**M. Pascal Pittet**  
Directeur



| Corps de police |



# MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



# Sécurité publique

## Effectif au 31 décembre 2024

**Personnel du Service de la sécurité publique** : 140.56 ETP, soit 182 personnes dont 76.6 ETP de personnel policier, y compris 5 aspirant-es (5.6 ETP vacants) selon budget.

**Personnel auxiliaire** : 34 personnes, dont 19 médiateurs-trices nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

## Départs | arrivées

→ Personnel uniformé

Nombre de départs : 11, dont 2 assistant-es de sécurité publique

Nombre d'arrivées : 12 dont 5 aspirant-es et 1 assistante de sécurité publique

→ Personnel détaché

à l'Académie de police

1 policier

1 assistant de sécurité publique

→ Personnel civil

Nombre de départs : 1

Nombre d'arrivées : 1

## MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, au travers de prestations diverses et variées, délivrées dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle de l'espace public ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle et régulation du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur la voie publique (autorisations, prévention, surveillance, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- Commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement, de violences ou de cyberinfractions touchant à l'intime.

## Objectifs généraux du service

Les objectifs 2024 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Donner une importance prépondérante à la remontée du renseignement au travers d'un outil adapté permettant sa collecte et son traitement.
- 2 | Consolider le développement de la CECRY avec un effort particulier sur le recrutement des personnels d'appui et la constitution de l'état-major.
- 3 | Mettre en œuvre un plan de communication par domaine qui permette au Service d'améliorer la visibilité de ses actions.
- 4 | Déployer des actions de terrain en renforçant une dynamique orientée sur les interactions avec la population.
- 5 | Initier des réflexions sur l'amélioration de la santé et de l'activité physique du personnel.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent

ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateurs·trices de chaque unité.

## POINTS FORTS 2024

### Dispositif STOP au silence

L'Observatoire de la sécurité a renforcé et amélioré l'accessibilité du dispositif STOP au silence, dorénavant dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime ([www.stop-au-silence.ch](http://www.stop-au-silence.ch)). Dans ce cadre, il a également reconduit la phase-

pilote ADRIEN, en partenariat avec le groupe Global-Sécurité.ch, prestation se traduisant par la mise à disposition d'une balise du service à la personne ADRIEN (<https://adrien.ch/>) aux personnes victimes de violence et/ou se sentant en forte insécurité.

### Intervenante sociale d'appui et de proximité

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2024, une collaboratrice issue du milieu social a rejoint les rangs de Police Nord Vaudois en qualité d'intervenante sociale d'appui et de proximité (précédemment nommée TSSP). Elle forme, avec des policier·ères, la première patrouille psychosociale de Suisse. Cette nouvelle approche nous permet d'offrir

aux citoyennes et citoyens une complémentarité et un partage d'expertise sur des problématiques spécifiques en lien avec la prévention, la proximité, la médiation et la sécurité, tout en respectant le cadre légal spécifique aux activités de la police.

### Digitalisation

Le Service a poursuivi en 2024 le déploiement de produits digitaux, en matière d'accès à l'information, de demandes de prestations ou de paiement. Toutes ces démarches visent à proposer une alternative aux supports papier ou nécessitant des démarches chronophages au

guichet. En particulier, la dématérialisation des amendes d'ordre a permis de faciliter le paiement, la contestation et le suivi des infractions, au moyen d'un smartphone

# Activités

## Police Nord Vaudois (PNV)

### Division opérationnelle - activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également la Police pour des problèmes en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles). De plus en plus d'affaires liées avec des relations de mauvais voisinage sont rapportées aux services de police.

Dans le secteur opérationnel, la PNV a continué à mener des opérations seule et avec la Police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. La nuit du 1er août, a été une nouvelle fois très calme, mais a nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive,

nous avons baissé les effectifs lors de la nuit d'Halloween, les jeunes ne profitant plus de cette fête pour semer le chaos en ville d'Yverdon-les-Bains.

Au niveau des délits, nous avons constaté une forte augmentation de vols dans les véhicules. Les auteurs ont régulièrement été identifiés, s'agissant principalement de toxicomanes qui commettaient ce genre de délit, afin de pouvoir s'approvisionner en produits stupéfiants.

La PNV et SSP sont beaucoup impactés dans la gestion des cortèges de supporters ultras en ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci nécessite généralement le déploiement d'un important effectif « Service d'ordre », en complément du maintien d'ordre, dans lequel nous devons également intégrer des policiers PNV.

## Observatoire de la sécurité & Projets et partenariats

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective pour la ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour les petites communes desservies par Police Nord Vaudois.

- 1 | Analyses, veille et pilotage : mener des analyses scientifiques et proposer des mesures de nature à agir positivement sur le sentiment de sécurité et le bien-vivre ensemble.
- 2 | Coordination et partenariats : développer des collaborations et sensibiliser les intervenants, afin d'orienter les actions sociales et sécuritaires.
- 3 | Proximité, soutien et orientation : mettre en place et conduire des dispositifs au service direct de la population.

Pendant l'année écoulée, l'Observatoire a notamment renforcé le dispositif pérenne STOP au silence dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime ([www.stop-au-silence.ch](http://www.stop-au-silence.ch)). Dans ce cadre, il a reconduit la phase-pilote ADRIEN, en partenariat avec le groupe Global-Sécurité.

ch, prestation se traduisant par la mise à disposition d'une balise du service à la personne ADRIEN (<https://adrien.ch/>) aux personnes victimes de violence et/ou se sentant en forte insécurité. Une collaboration a également été mise en place avec la Commune de Cossonay, offrant ainsi un dispositif STOP au silence aux citoyens et citoyens de cette commune.

## Services généraux

L'activité des services généraux se concentre principalement sur la fourniture de prestations publiques, incluant le service, l'information, la prévention et le contrôle, au bénéfice de la population et de divers partenaires dans des secteurs d'activité très variés. Elle englobe également des prestations transversales internes, nécessaires à son bon fonctionnement, telles que les aspects juridiques, logistiques, administratifs et financiers.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais de certaines communes partenaires de Police Nord Vaudois. En 2024, un partenariat en matière de prestations dans le domaine de la sécurité publique au sens large a été conclu au travers de contrats de droit administratif avec plusieurs communes, dans des branches administratives, d'analyses diverses

ou de prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine du Contrôle des habitants, de la Police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (régulation et contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurées par des spécialistes en la matière.

## Chiffres clés | Statistiques

### Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2023 et 2024. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

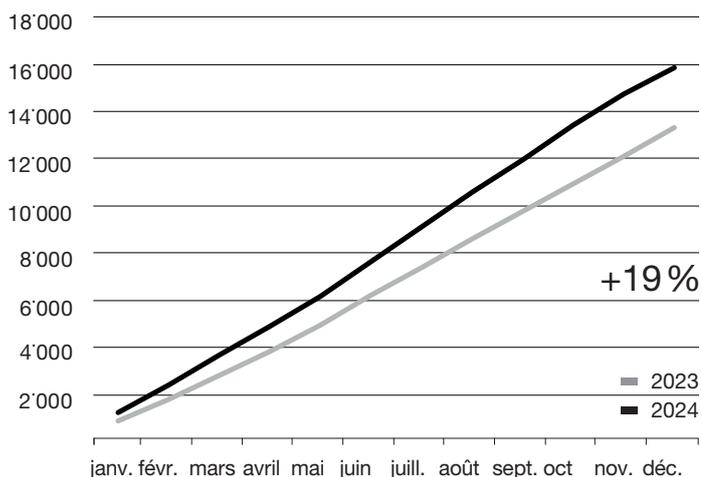
varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

## Évènements JEP\*

Une hausse des événements JEP (Journal des événements de police) a été enregistrée pour 2024, montrant l'augmentation de l'activité de PNV.

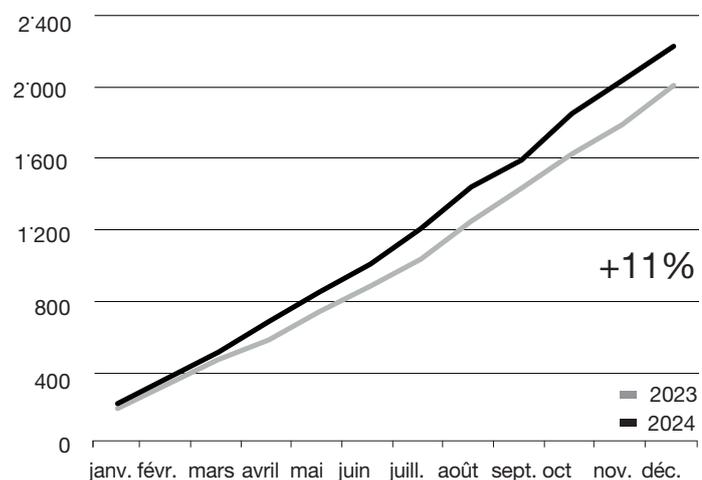
Les JEP contiennent les interventions, les actions préventives et de proximité, ainsi que les plaintes déposées à la réception PNV.



## Plaintes pénales \*

L'augmentation des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour les citoyen·nes de toute provenance.



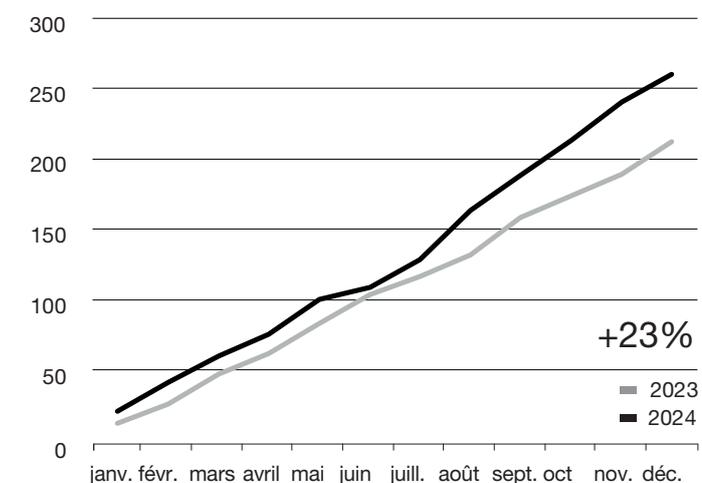
## Infractions contre la personne

### Injures | menaces

Ces infractions sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



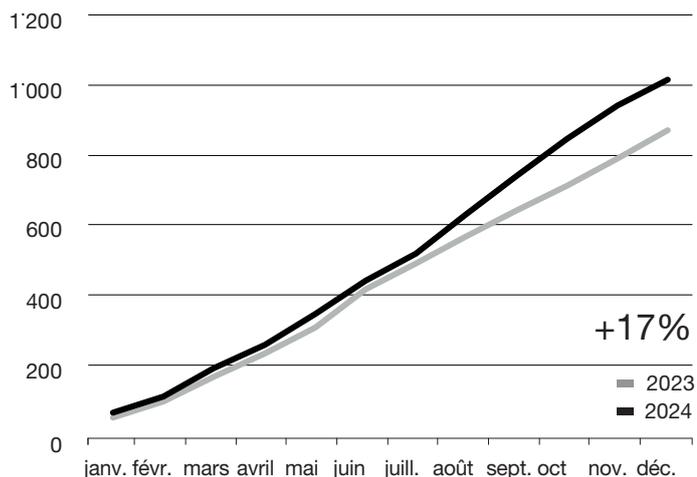
\* (total mensuel cumulé)

## Violences

Les infractions de violence sont en augmentation par rapport à 2023.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné. Comme pour les menaces/injures, une hausse des cas se constate lors des soirées de fins de semaines.

Les litiges et les voies de faits, soit des infractions de faible gravité, représentent la grande majorité des cas.



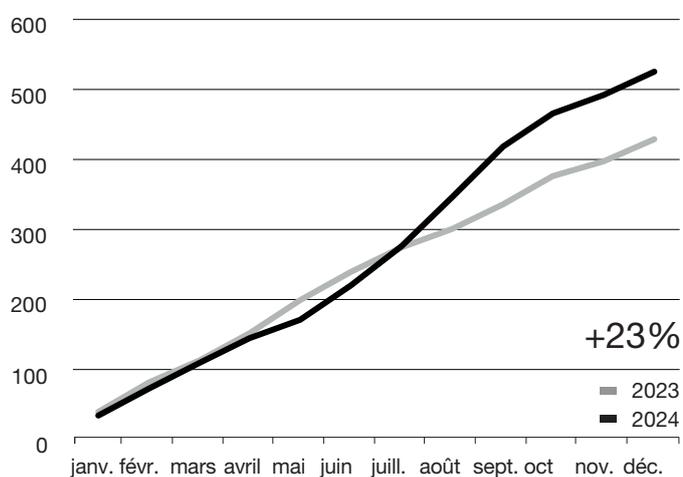
## Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation par rapport à 2023.

Cette situation s'explique notamment par une plus forte présence de PNV en ville d'Yverdon-les-Bains, la découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



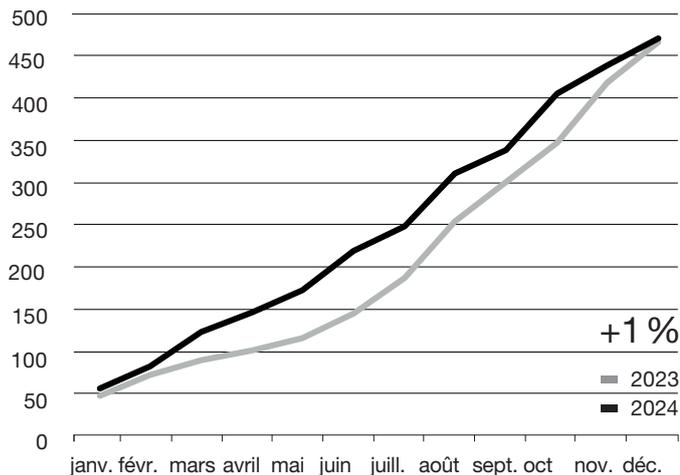
## Infractions au patrimoine

### Cambriolages *(par effraction et vols par introduction clandestine)*

Ces infractions sont stables par rapport à 2023.

Comme pour 2023, plusieurs séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant tant les habitations, caves et commerces. Des enquêtes ont permis d'identifier plusieurs auteurs et ont mis en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes.

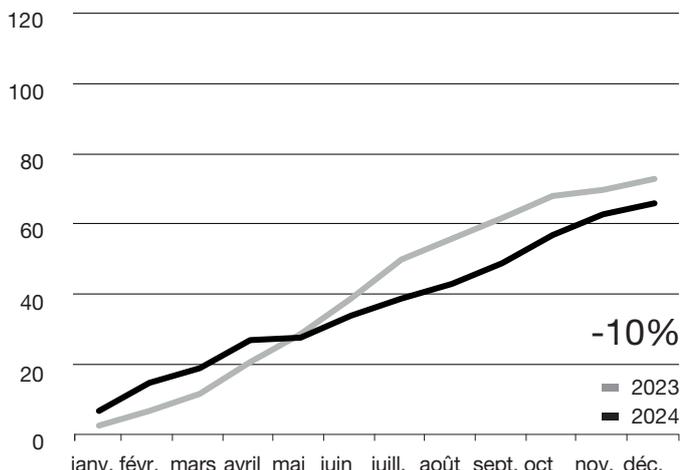
Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.



## Incendies

Les incendies sont en diminution par rapport à 2023.

Si quelques incendies volontaires, notamment de poubelles ont été enregistrés, la majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.).

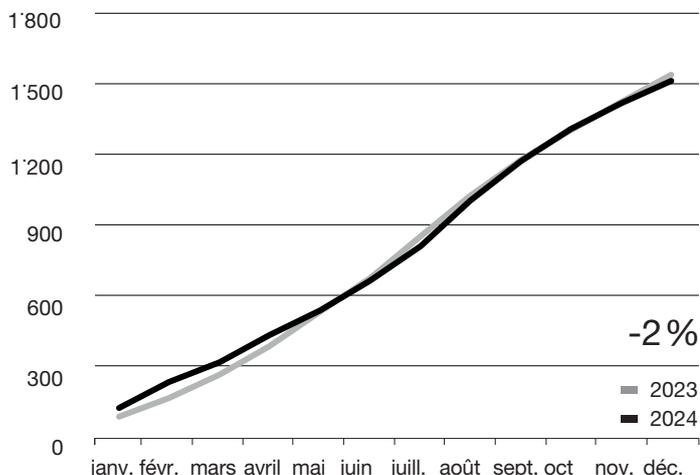


## Incivilités

*(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)*

Ces infractions sont en légère baisse par rapport à 2023.

Il est à relever que 56 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2023.

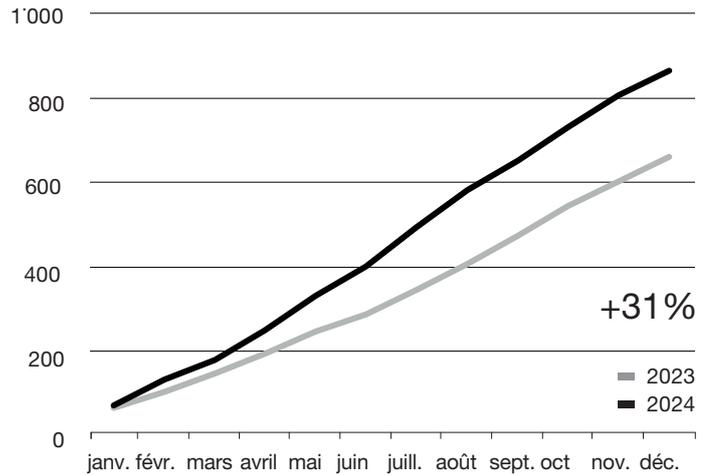


## Vols

Les infractions de vols sont en augmentation par rapport à 2023.

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étagère, représentent une importante part des cas, qui se font la plupart du temps sur opportunité.

Plusieurs vagues de vols dans des véhicules ont également été constatées durant l'année à travers la ville.



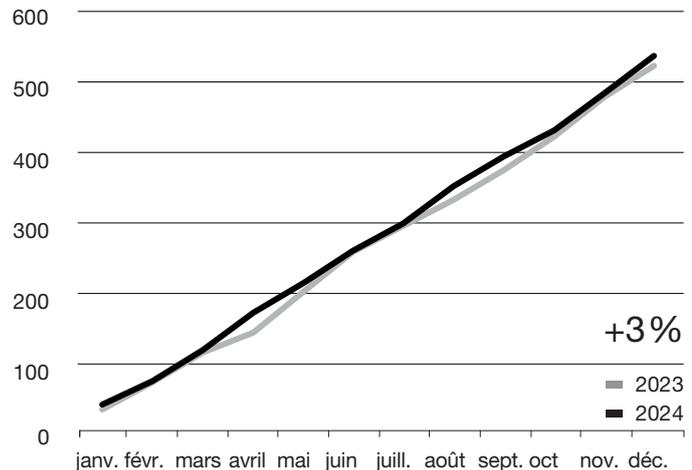
## Circulation

### Accidents de la circulation

Les accidents de la circulation sont en hausse par rapport à 2023.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement.

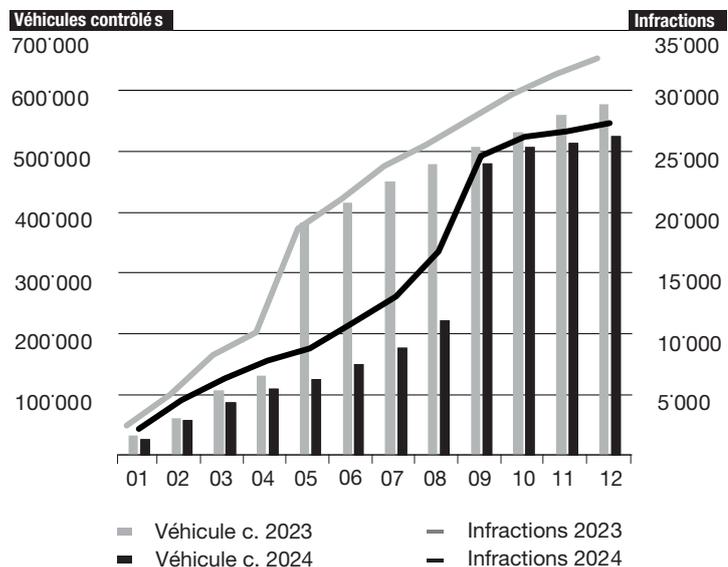


## Radar

Tant le nombre de véhicules contrôlés que le nombre d'infractions sont en diminution par rapport à 2023.

La forte hausse au mois d'août est due à la pose d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits de la ville d'Yverdon-les-Bains pour des contrôles 24h/24.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

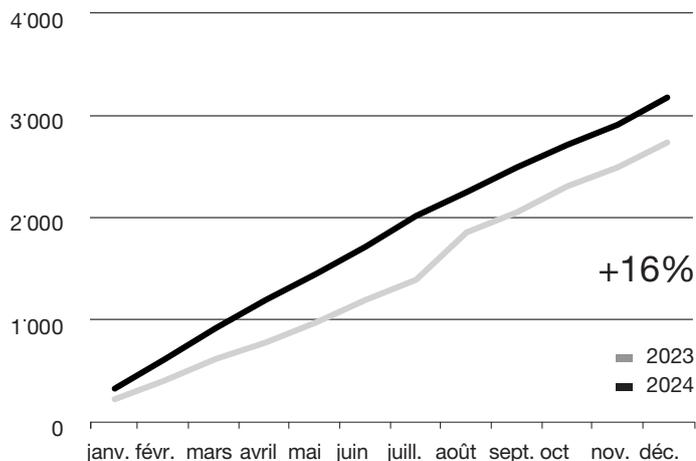


# Services généraux

## Stationnement

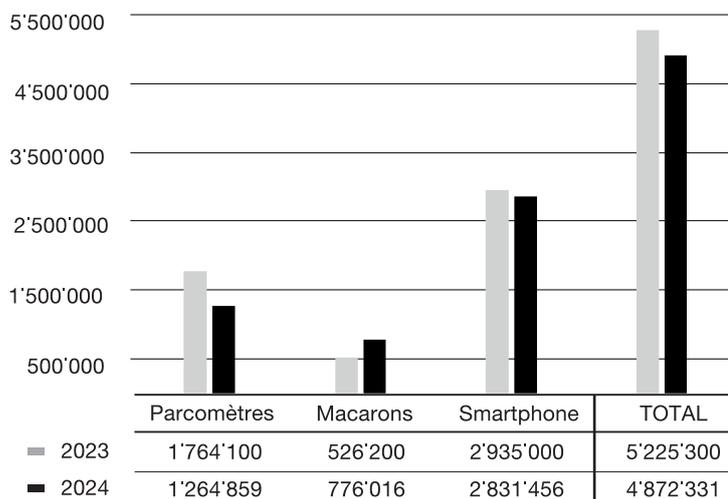
### Macarons délivrés \*

La poursuite de la hausse du nombre d'autorisations délivrées en faveur des habitants et pendulaires témoigne de l'intérêt que les produits digitaux, faciles d'utilisation, suscitent auprès des usagers.



### Recettes en CHF

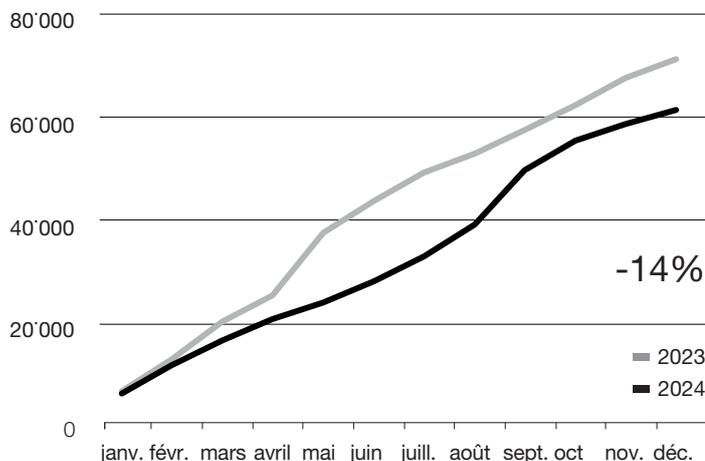
Les recettes liées au stationnement sont en baisse de 6.7% par rapport à 2023, induites par une diminution des recettes des parcomètres et des paiements digitaux (smartphone). En revanche, les recettes des autorisations de stationnement (macarons, chantiers) sont en hausse.



### Gestion des contraventions

#### Amendes d'ordre \*

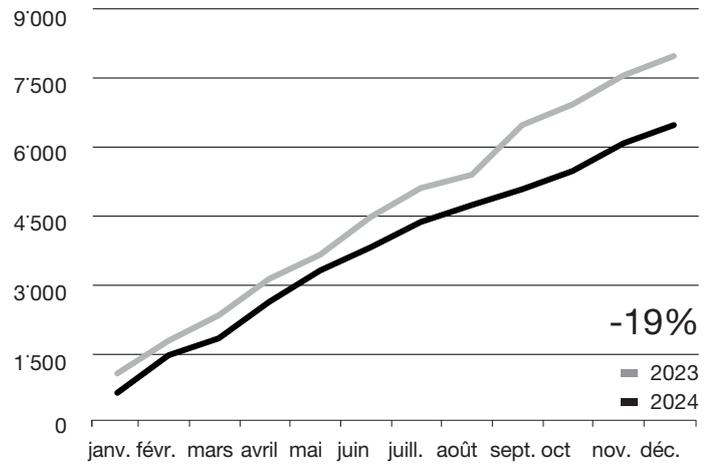
Le volume d'amendes d'ordre est en baisse, en raison du sous-effectif auquel ont dû faire face l'unité stationnement et l'unité circulation.



\* (total mensuel cumulé)

## Ordonnances pénales \*

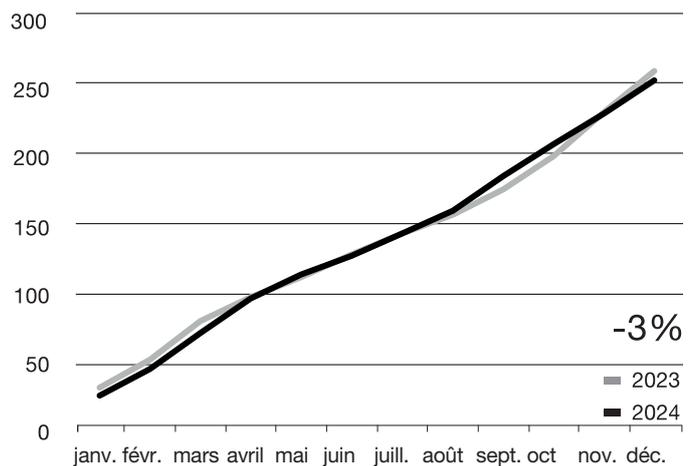
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en baisse en corrélation avec le recul des amendes d'ordre délivrées. Celles-ci sont transmises à la Commission de police en cas de non-paiement du rappel, avec un décalage d'environ quatre mois dès délivrance de l'amende.



## Centre funéraire

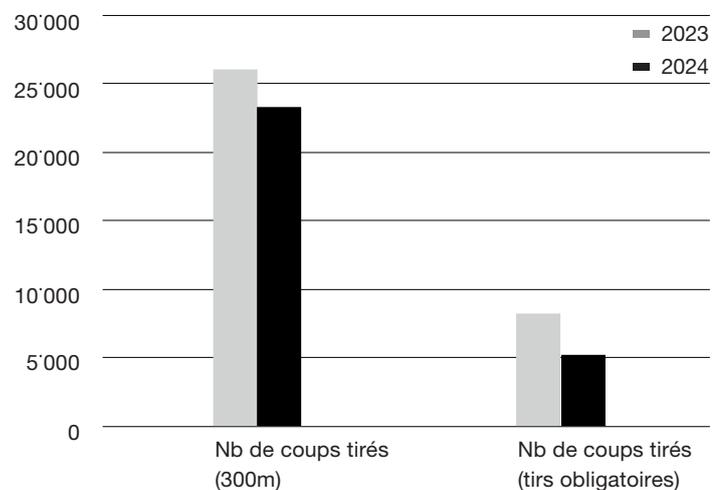
### Constats de décès établis \*

Le nombre de constats de décès est stable entre 2023 et 2024.



## Tirs obligatoires et coups tirés

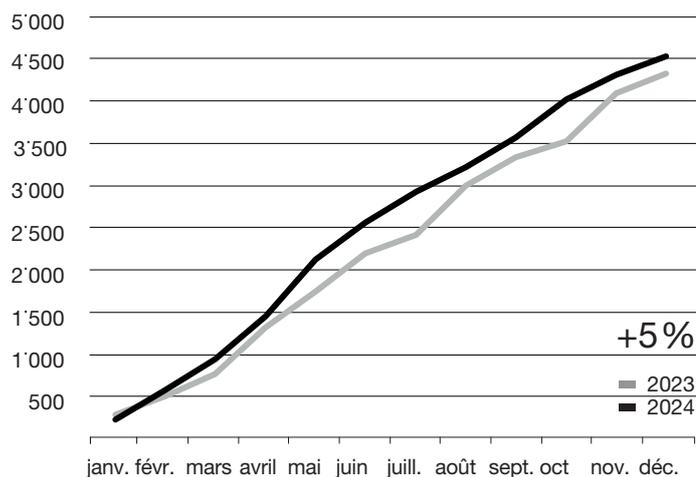
Le nombre de coups tirés au stand 300 m de Floreyres est en légère baisse par rapport à la période précédente.



## Enquêtes administratives

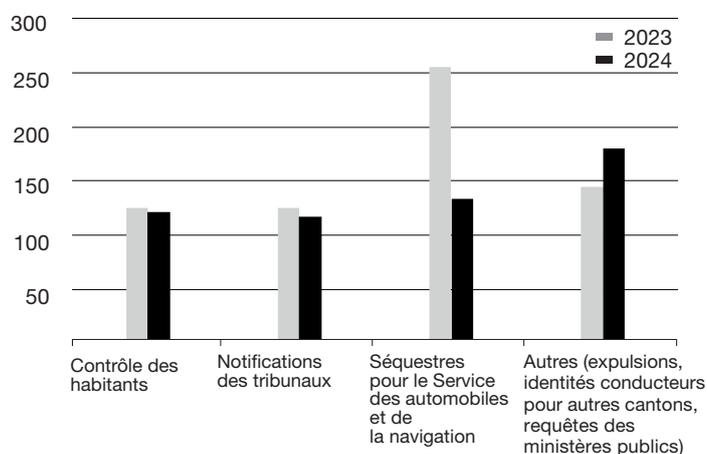
### Commandements de payer notifiés \*

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en légère hausse par rapport à l'année 2023.



## Réquisitions

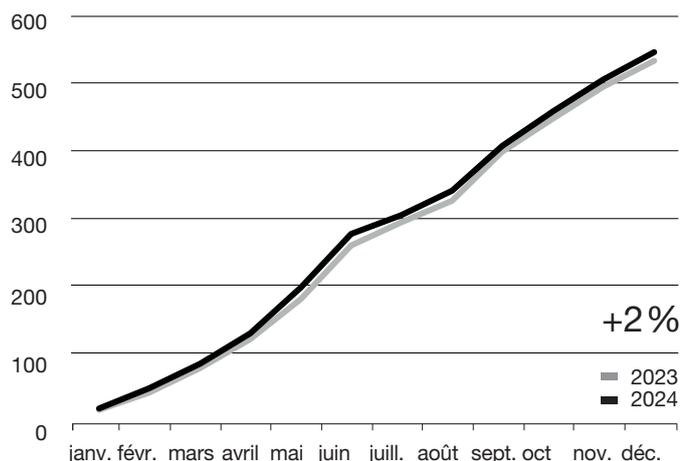
Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce graphique. Une baisse significative des séquestres opérés pour le compte du Service des automobiles est à relever.



## Police du commerce

### Manifestations soumises à autorisation \*

Le nombre de manifestations publiques organisées à Yverdon-les-Bains est stable entre 2023 et 2024.



\* (total mensuel cumulé)

## Contrôle des habitants

### Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

### Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2024, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 30'478 personnes (15'542 femmes / 14'935 hommes) contre 30'263 en 2023 (15'421 femmes / 14'842 hommes).

On observe une augmentation de 0.53% de la population résidente en 2024 (contre une augmentation de 1.25% au cours de l'année 2023).

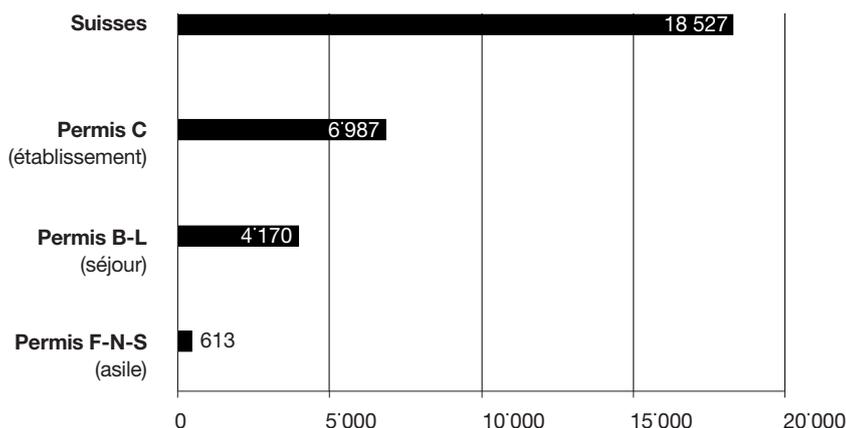
### Répartition de la population :

- Ressortissants suisses 61% (15% bourgeois-es d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 39%

### Répartition de la population par type de permis

Les permis asiles sont répartis ainsi :

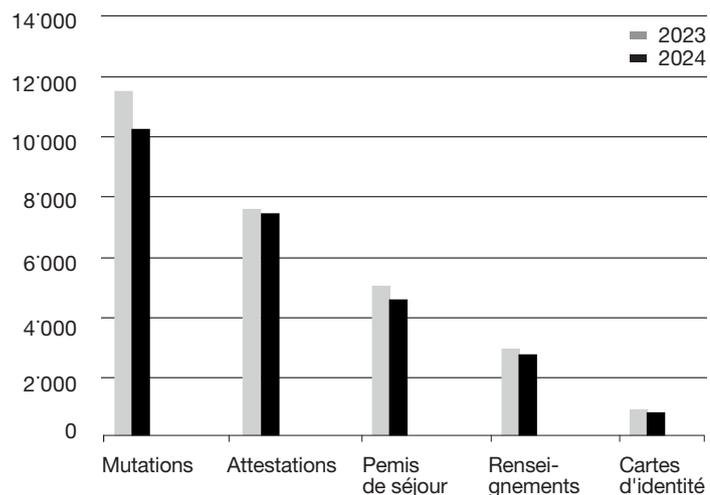
- 212 permis S (Ukraine)
- 72 permis N (requérant-es d'asile)
- 329 permis F (admission provisoire)



## Prestations délivrées

On constate une baisse générale des prestations effectuées, notamment en rapport avec la plus faible variation de la population en 2024 (+1.25% en 2023 et +0.5% en 2024).

La baisse concerne également les renouvellements de permis et de cartes d'identités.



## Interactions avec le public

Plus de 50% des interactions avec le public s'effectuent par voie numérique (site web ou courriel), un peu moins de 40% par téléphone et 10% au guichet.

Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à une obligation de présence personnelle (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations peuvent être délivrées en ligne avec pour support la page internet du contrôle des habitants, par téléphone ou par courriel.

